



ASSEMBLÉE DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

Papeete, le 12 SEP. 2025

Le Président

PROJET D'ORDRE DU JOUR
de la 1^{re} séance de la session budgétaire du jeudi 18 septembre 2025

- I) Approbation de l'ordre du jour ;
- II) Discours du Président de la Polynésie française ;
- III) Examen des rapports, des projets de délibération et de loi du pays (voir liste jointe) ;
- IV) Habilitation du président de l'assemblée de la Polynésie française à fixer la date des réunions de la session budgétaire ;
- V) Examen de la correspondance ;
- VI) Clôture de la séance.

Pour le Président,
Le 3^{ème} Vice-Président,

Félix Hoa TETUA





**LISTE DES RAPPORTS DES PROJETS DE LOI DU PAYS ET DES PROJETS DE
DÉLIBÉRATION À EXAMINER
LORS DE LA SÉANCE BUDGÉTAIRE DU JEUDI 18 SEPTEMBRE 2025**

1	<u>Rapport n° 85-2024</u> CESEC : Discussion générale : 60 mn TAVINI HUIRAATIRA : TAPURA HUIRAATIRA : NON-INSCRITS :	Temps de parole 10 mn 36 mn 15 mn 9 mn	Sur le projet de loi du pays en faveur du don et de la réduction du gaspillage pour une économie circulaire. <u>RAPPORTEUR</u> : Tematai LE GAYIC
2	<u>Rapport n° 111-2025</u> Discussion générale : 60 mn TAVINI HUIRAATIRA : TAPURA HUIRAATIRA : NON-INSCRITS :	Temps de parole 36 mn 15 mn 9 mn	Sur le projet de loi du pays portant diverses mesures fiscales. <u>RAPPORTEURS</u> : Tematai LE GAYIC et Elise VANAA
3	<u>Rapport n° 118-2025</u> Discussion générale : 60 mn TAVINI HUIRAATIRA : TAPURA HUIRAATIRA : NON-INSCRITS :	Temps de parole 36 mn 15 mn 9 mn	Relatif à un projet de délibération portant modification de la délibération n° 95-235 AT du 14 décembre 1995 modifiée portant statut particulier du cadre d'emplois des conseillers socio-éducatifs de la fonction publique de la Polynésie française. <u>RAPPORTEURES</u> : Vahinetua TUAHU, Pauline NIVA <i>(Procédure simplifiée)</i>
4	<u>Rapport n° 119-2025</u> Discussion générale : 60 mn TAVINI HUIRAATIRA : TAPURA HUIRAATIRA : NON-INSCRITS :	Temps de parole 36 mn 15 mn 9 mn	Relatif à un projet de délibération portant modification de la délibération n° 95-236 AT du 14 décembre 1995 modifiée portant statut particulier du cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs de la fonction publique de la Polynésie française. <u>RAPPORTEURES</u> : Tahia BROWN, Maite HAUATA AH-MIN <i>(Procédure simplifiée)</i>

<p>5</p>	<p><u>Rapport n° 120-2025</u></p> <p>Discussion générale : 60 mn</p> <p>TAVINI HUIRAATIRA :</p> <p>TAPURA HUIRAATIRA :</p> <p>NON-INSCRITS :</p>	<p>Temps de parole</p> <p>36 mn</p> <p>15 mn</p> <p>9 mn</p>	<p>Relatif à un projet de délibération portant statut particulier du cadre d'emplois des personnels paramédicaux d'encadrement de la fonction publique de la Polynésie française.</p> <p><u>RAPPORTEURS</u> : Pauline NIVA et Ueva HAMBLIN</p>
<p>6</p>	<p><u>Rapport n° 121-2025</u></p> <p>Discussion générale : 60 mn</p> <p>TAVINI HUIRAATIRA :</p> <p>TAPURA HUIRAATIRA :</p> <p>NON-INSCRITS :</p>	<p>Temps de parole</p> <p>36 mn</p> <p>15 mn</p> <p>9 mn</p>	<p>Relatif à un projet de délibération portant modification de la délibération n°2010-3 APF du 28 janvier 2010 modifiée portant statut particulier des personnels infirmiers de la fonction publique de la Polynésie française.</p> <p><u>RAPPORTEURS</u> : Pauline NIVA et Vincent MAONO</p> <p><i>(Procédure simplifiée)</i></p>

Pour le Président,
Le 7^{ème} Vice-Président,

Félix, Hoa TETUA

